

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 14 mars 2016 à 20h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Alexander Tomeo – district #3
Dominick Giguère – district #4
Normand Clermont – district #5
Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du procès-verbal du 8 février 2016
- 3.- Adoption des comptes à payer au 29 février 2016

ADMINISTRATION

- 4.- Paysagement/Armand Dagenais & Fils Inc./offre de service 2016/acceptation
- 5.- Réalisation complète des travaux de restauration du mur de soutènement – Avenue de Picardie à coût moindre/annulation du solde résiduaire du règlement 462-15/résolution 16-02-022 à rescinder
- 6.- Cédule de vacances estivales 2016/adoption
- 7.- Société canadienne du cancer/avril est le Mois de la jonquille/soutien à la cause

LOISIRS

- 8.- Fête Nationale/demande d'aide financière
- 9.- Travaux d'aménagement du parc Alphonse-Gravel/décompte progressif #4/autorisation de paiement
- 10.- Camp de jour et service de garde/grille de tarification 2016/adoption
- 11.- La libellule/barrages routiers/autorisation
- 12.- Engagement d'un employé syndiqué pour la saison estivale 2016/adoption

VOIRIE

- 13.- Coupe de gazon/Vert tout Court Inc./offre de service 2016

HYGIÈNE DU MILIEU

- 14.- Écocentre/service de conteneurs pour 2016/soumissions par invitation/rejet
- 15.- Écocentre/service de conteneurs pour 2016/soumissions par invitation/autorisation
- 16.- Écocentre/ententes concernant différents traitements et collectes/autorisation

SÉCURITÉ

- 17.- Mesures d'urgence/nomination
- 18.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 19.- Communication du maire
- 20.- Communication des conseillers
- 21.- Période de questions
- 22.- Levée de la séance

16-03-029 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-030 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2016

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

QUE le procès-verbal du 8 février 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avant de procéder à la délibération et l'adoption de la résolution suivante, Monsieur le Maire Denis Gravel, déclare ses intérêts dans la quincaillerie Marcel Gravel Inc.. Il s'abstient de participer aux délibérations et au vote du paiement de factures en provenance de sa quincaillerie.

16-03-031 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 29 FÉVRIER 2016

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 29 février 2016 au montant de 109 298,42 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 29 février 2016 au montant de 490 594,88 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-032 PAYSAGEMENT/ARMAND DAGENAI & FILS INC./OFFRE DE SERVICE 2016/ACCEPTATION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Armand Dagenais & Fils Inc., pour la somme de 24 892,09 \$ (taxes incluses), relativement au paysagement et à l'entretien sur le territoire de la municipalité, pour la saison estivale 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-033

RÉALISATION COMPLÈTE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT – AVENUE DE PICARDIE À COÛT MOINDRE/ANNULATION DU SOLDE RÉSIDUAIRE DU RÈGLEMENT 462-15/RÉSOLUTION 16-02-022 À RESCINDER

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 462-15 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 126 800 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 39 593 \$ non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 462-15 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le montant de la dépense approuvée de 166 393 \$ et l'emprunt de 170 000 \$ prévu au règlement numéro 462-15 soient réduits à 126 800 \$;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la résolution numéro 16-02-022, adoptée par le conseil le 8 février 2016, soit rescindée et devienne de nul effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-034

CÉDULE DE VACANCES ESTIVALES 2016/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet adopte la cédule de vacances estivales 2016 des employés réguliers de la municipalité, présentée par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER/AVRIL EST LE MOIS DE LA
JONQUILLE/SOUTIEN À LA CAUSE

16-03-035

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Serge Bédard

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-036

FÊTE NATIONALE/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE Madame Lyse Germain, coordonnatrice des loisirs de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC ALPHONSE-GRAVEL/
DÉCOMPTE PROGRESSIF #4/AUTORISATION DE PAIEMENT

16-03-037

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'AUTORISER le paiement au montant de 12 024,83 \$ (taxes incluses), à la firme Les Entreprises Berthier Inc., lequel représente le décompte progressif #4, dans le cadre des travaux d'aménagement du parc Alphonse-Gravel.

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 461-15 ainsi que par la subvention dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-038

CAMP DE JOUR ET SERVICE DE GARDE/GRILLE DE TARIFICATION
2016/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE la grille de tarification des inscriptions au camp de jour ainsi et qu'au service de garde pour l'année 2016 soit adoptée comme suit :

Camp de jour :

Une inscription = 190 \$

À partir de la deuxième inscription de la même famille et les suivantes = 170 \$

Service de garde :

Chaque inscription = 140 \$

QUE cette tarification s'applique uniquement aux citoyens de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-039

LA LIBELLULE/BARRAGES ROUTIERS/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER l'organisme La Libellule, à faire des barrages routiers le 4 juin 2016, dans le cadre de leur collecte de fonds annuelle.

Les barrages routiers se feront aux endroits suivants :

- Intersection de la Montée de la Baie et rue André-Soucy;
- Intersection rue André-Soucy et 48^e Avenue;
- Intersection 38^e Rue et 59^e Avenue;
- Intersection 38^e Rue (piste cyclable) et 13^e Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ SYNDIQUÉ POUR LA SAISON ESTIVALE 2016/ADOPTION

16-03-040

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'ENGAGER Monsieur Jacques Laterreur, préposé à la conciergerie, à compter du 14 mars 2016, en tant que personne salariée saisonnière, pour la saison estivale 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-041

COUPE DE GAZON/VERT TOUT COURT INC./OFFRE DE SERVICE 2016

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Vert tout Court Inc., pour la somme de 13 581,42 \$ (taxes incluses), relativement à la coupe de gazon sur le territoire de la municipalité, pour la saison estivale 2016, répartie comme suit :

Section – Voirie : 6 696,53 \$
Section – Loisirs : 6 884,89 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-042

ÉCOCENTRE/SERVICE DE CONTENEURS POUR 2016/SOUMISSIONS PAR INVITATION/REJET

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par invitation pour le service de conteneurs à l'écocentre, pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) offres de services, à savoir :

VISION ENVIRO PROGRESSIVE
TTI ENVIRONNEMENT INC.
EBI MONTRÉAL INC.

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas pu déterminer la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE les soumissions reçues en date du 18 février 2016, pour le service de conteneurs à l'écocentre pour l'année 2016, soient rejetées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉCOCENTRE/SERVICE DE CONTENEURS POUR 2016/SOUMISSIONS
PAR INVITATION/AUTORISATION

16-03-043

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

D'AUTORISER la directrice générale à demander des soumissions par invitation, pour le service de conteneurs pour l'année 2016, à l'écocentre de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-044

ÉCOCENTRE/ENTENTES CONCERNANT DIFFÉRENTS TRAITEMENTS
ET COLLECTES/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, les ententes suivantes :

- a) entente à intervenir avec LAURENTIDE RE-SOURCES INC., relativement à la collecte et le traitement des huiles;
- b) entente à intervenir avec la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DE LA PEINTURE ainsi qu'avec LAURENTIDE RE-SOURCES INC., relativement à la collecte et le traitement de la peinture;
- c) entente à intervenir avec LAURENTIDE RE-SOURCES INC., relativement à la collecte des résidus domestiques dangereux organiques;
- d) entente à intervenir avec LAURENTIDE RE-SOURCES INC., relativement à la collecte des résidus domestiques dangereux inorganiques;
- e) entente à intervenir avec LAURENTIDE RE-SOURCES INC., relativement à la collecte et le traitement des piles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-045

MESURES D'URGENCE/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

DE nommer la directrice générale, Madame Chantal Pilon, au poste de coordonnatrice des mesures d'urgence à la Municipalité de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

COMMUNICATION DU MAIRE

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

16-03-046 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

QU'À 20h14, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale